

GRILLE TARIFAIRE DE L'ECOLE D'ARTS PLASTIQUES

Enfants, adolescents, jeunes

Tarifs avec application du Quotient Familial : sur présentation du justificatif de quotient familial de la CAF. Sans présentation de ce document, le tarif correspondant à la tranche 6 s'appliquera.

	Tranche1 < 549€	Tranche 2 550€ <QF<764€	Tranche 3 765€ <QF<1000€	Tranche 4 1001€ <QF<1300€	Tranche 5 1301€ <QF<1600€	Tranche 6 >1600€	Hors territoire (Le quotient familial ne s'applique pas)
Cours 1h/semaine	69.00 €/an	93.00 €/an	123.00 €/an	153.00 €/an	162.00 €/an	171.00 €/an	246.00 €
Cours 1h30 ou 2h/ semaine	138.00 €/an	153.00 €/an	171.00 €/an	192.00€/an	201.00 €/an	210.00 €/an	285.00 €
Forfait double activités (2 fois 1h/semaine)	156.00 €/an	174.00 €/an	192.00 €/an	214.00€/an	225.00 €/an	237.00 €/an	306.00 €
Forfait double activités (2 fois 1h30 ou 2h/semaine)	183.00 €/an	204.00 €/an	225.00 €/an	252.00 €/an	264.00 €/an	279.00 €/an	345.00 €
Forfait 3 activités (3 fois 1h30 ou 2h/semaine)	228.00 €/an	252.00 €/an	282.00 €/an	312.00 €/an	327.00 €/an	345.00 €/an	405.00 €

Adultes (pas d'application du quotient familial)

	Vitré Communauté	Hors territoire
Cours de 2h	260.00 €/an	351.00 €/an
Forfait 2 activités	321.00 €/an	414.00 €/an
Forfait 3 activités	382.00 €/an	474.00 €/an

L'ENGAGEMENT EST ANNUEL APRES DEUX COURS A L'ESSAI. Le règlement s'effectue en 3 échéances après trimestre échu (sur facture envoyée par l'école d'arts plastiques Vitré Communauté, en liaison avec le Service de Gestion Comptable de Vitré).

Toute année commencée est due dans sa totalité quelle que soit la présence effective de la personne inscrite. Toutefois, des dispenses pourront être accordées pour cas de force majeure : maladie, hospitalisation... et ne seront prises en compte que sur courrier et justificatif adressées au secrétariat de l'école d'arts plastiques.

Les cours d'essai sont réservés exclusivement aux nouveaux inscrits